

JE M'INSTALLE PAYSAN (NE)!

La lettre d'infos mensuelle de l'ARDEAR Poitou-Charentes







EDITO

L'innovation est peut-être le mot que partage le monde agricole dans son ensemble. La « loi d'avenir » pour l'agriculture, l'alimentation et la forêt va être mise en application en 2014, nous pouvons espérer que les valeurs de solidarité, d'équité et de respect qui nous animent en soient les lignes directrices. L'ARDEAR Poitou-Charentes mettra à profit toute son énergie pour enclencher une dynamique constructive d'une agriculture créative, créatrice d'emplois et de richesses pour nos territoires ruraux.

Le président, Michel Roux





POURQUOI CETTE LETTRE?

Nous avons constaté qu'une des difficultés des futur-es paysan-nes en parcours de création d'activité est l'accès à l'information, aussi nous avons souhaité rassembler les informations relatives à l'installation dont nous avons connaissance : les formations, les soutiens possibles, les réformes, etc.

Nous avons voulu cette lettre courte pour une meilleure diffusion, elle n'est donc pas exhaustive ; nous espérons en tous cas qu'elle vous sera utile pour votre installation!





L'association régionale pour le développement de l'emploi agricole et rural a été créée en 1987 par des agriculteurs de la Confédération paysanne. Son projet associatif est de mettre en valeur et d'accompagner des initiatives créatives et innovantes pour des campagnes vivantes.

L'ARDEAR travaille sur les thématiques de l'installation de nouveaux paysans en Poitou-Charentes et la transmission des fermes en agriculture durable, la promotion et le développement de l'agriculture paysanne et la formation des agriculteurs. Ses actions sont ouvertes à tous.

LES PETITS DEJEUNERS DE L'INSTALLATION

- O Devenir agriculteur : toutes les étapes et les interlocuteurs, le 13 février à Secondigny (79) et le 13 mars à Saintes (17).
- Travailler avec d'autres, le 10 avril à Chauvigny (86) et le 8 mai à Mougnac (16).
- MSA: quelles cotisations sociales pour quelle couverture? Le 12 juin à Secondigny.
- O Penser son temps d'agriculteur, le 10 juillet à Saintes.
- **Le couple et le projet**, le 14 août à Chauvigny et le 11 septembre à Mougnac.
- O Commercialiser en direct, le 9 octobre à Secondigny et le 13 novembre à Saintes.
- O Etre pluriactif, le 11 décembre à Chauvigny.

De 9h30 à midi les jeudi matin, renseignements et inscription au 09 62 15 73 36.





ARDEAR Poitou-Charentes

Siège social: 12 bis rue St-Pierre,

79500 MELLE

SIRET: 402 950 091 00031

Antennes:

16: 33 route de Mougnac - 16400 La Couronne - 09 62 15 73 36 - ardear16@orange.fr

17: 3 Bvd de Vladimir - 17100 Saintes - 05 46 91 41 56 - ardear17@orange.fr

79: 12 bis rue St-Pierre - 79500 Melle - 05 49 27 38 33 - ardear79@orange.fr

86: 72 rue Camille Girault - 86180 Buxerolles - 05 49 51 03 13 - ardearpc@wanadoo.fr



Lors de votre passage au **Point Info Installation**, vous pourrez choisir un des **8 conseillers du réseau InPACT*** pour votre PPP (Plan de Professionnalisation Personnalisé)!

En Charente :	En Charente-Maritime :
Charlotte Brunel (ARDEAR) Evelyne Bonilla (MAB 16)	Johanna Graugnard (ARDEAR) Karine Trouillard (GAB 17)
En Deux-Sèvres :	En Vienne :
Claire Mottet (ARDEAR) Julien Grayo (Civam Haut-Bocage) Anne Barbier (Agrobio 79)	Marie Buard (VAB 86)

^{*} Initiatives pour une agriculture citoyenne et territoriale, réseau de 9 associations oeuvrant pour le développement d'une agriculture durable, dont l'ARDEAR est membre.







Location ou vente terres et bâtiments d'élevage caprin: Bâtiment équipé pour 140 places de chèvres structure bois, avec salle de traite équipée (2004), bâtiment de stockage de foin de 250 m2 structure bois (2010), fromagerie (2010). Fin d'activité cause retraite dans 4 ans. Possibilité d'une transmission progressive, partielle ou totale. Ouvert à toutes propositions de reprise, dès que possible.

(Secteur Charente limousine)

• Location ou vente terres et bâtiments élevage ovin et accueil à la ferme:

Production ovine : bergerie 1000m², hangar à fourrage 300m², porcherie 700m², activité accueil à la ferme : camping 3 étoiles (10 emplacements nus et 9 locatifs), 2 étangs de pêche de 1,5Ha, verger (25 arbres fruitiers). Une grande partie du matériel d'exploitation en CUMA. Maison d'habitation de 200m² dont une chambre d'hôte, plus un locatif de 70m². Cessation d'activité le 31.12.2016, possibilité de parrainage Ensemble à vendre, possibilité de location des terres. Situé à 1Km du bourg de St-Aubin le Cloud.

(Secteur Gâtine - Deux-Sèvres)

* Retrouvez les contacts et d'autres annonces sur le site internet : inpactpc.org, rubrique foncier !



Le site de l'agriculture paysanne

Mis en ligne par la FADEAR*, ce site internet a pour vocation d'expliquer l'agriculture paysanne et d'être un centre de ressources



pour les futurs paysans dans le cadre de leur installation, mais aussi pour les paysans souhaitant diversifier leur activité, transmettre, etc.

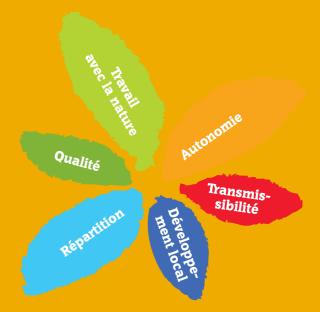
Vous y retrouverez entre autres:

- Le manuel de l'agriculture paysanne
- Le livret « Des idées pour transmettre sa ferme »
- Des formations dans toute la France

Pour découvrir l'agriculture paysanne et le réseau FADEAR :

www.agriculturepaysanne.org

* Fédération des Associations pour le Développement de l'Emploi Agricole et Rural



REPÈRES SUR l'agriculture paysanne :

La démarche de l'agriculture paysanne repose sur l'interaction entre 6 thèmes à prendre en compte, pour gérer sa ferme autant que pour orienter les politiques agricoles.



Cette lettre d'informations est réalisée grâce au soutien de :

